



RAPPORT DE GESTION

Exercice terminé le 31 décembre 2019

RAPPORT DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Le présent rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation (« rapport de gestion ») de Les métaux Niobay inc. (« Niobay » ou la « Société »), daté du 23 avril 2020, couvre les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018 et doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités, incluant les notes, aux 31 décembre 2019 et 2018 (les « États Financiers Consolidés Annuels 2019 et 2018 »). Les États Financiers Consolidés Annuels 2019 et 2018 ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutes les données financières présentées dans le présent rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Niobay est une entreprise qui œuvre dans le secteur des ressources minérales. Les activités de la Société consistent en l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières, particulièrement des propriétés renfermant du niobium. Niobay n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des gîtes minéraux viables sur le plan économique.

L'actif principal de Niobay est une participation de 100 % dans le projet James Bay Niobium situé à 40 km au sud de Moosonee, dans les basses terres de la baie James, en Ontario (le « projet James Bay Niobium »). Niobay détient en outre i) le projet de niobium et tantale Crevier, au Québec, par l'entremise de sa participation de 72.5 % dans la filiale Les Minéraux Crevier inc., et ii) une participation de 49 % dans des claims miniers dans la région de Chibougamau, au Québec, en vertu d'une entente de coentreprise avec SOQUEM.

En date du 23 avril 2020, 52 254 580 actions ordinaires de la Société sont émises et en circulation. Ces actions ordinaires se négocient à la Bourse de croissance TSX sous le symbole NBY. Au 31 décembre 2019, la trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 3,3 million de dollars.

PROJET JAMES BAY NIOBIUM (ONTARIO)

En juin 2016, la Société a acquis le projet James Bay Niobium de Barrick Gold Inc., James Bay Columbium Ltd. et Goldcorp Inc. La propriété est située dans le district de Cochrane, dans les basses terres de la baie James du nord-est de l'Ontario et couvre une superficie de 6,388 acres. Les droits de propriété sont détenus par l'entremise d'un bail minier de la Couronne, enregistré au nom de la Société.

Le gîte du projet James Bay Niobium a été découvert en 1966 par Consolidated Morrison Explorations Limited. Plus de 14,000 m de forage d'exploration et de détail réalisé à l'époque ont permis de définir le gîte jusqu'à une profondeur maximum de 275 m. Le gîte a été foré sur une longueur de 730 m. Le forage d'un puits d'exploration a permis l'analyse des conditions du sol et l'extraction d'un échantillon en vrac de 225 t. Le traitement subséquent de minerai à l'échelle pilote a démontré une bonne qualité du concentré de pyrochlore avec peu d'impuretés.

À la suite de l'acquisition du projet James Bay Niobium, la Société a réuni et compilé toutes les données historiques. Une équipe de géologues a procédé au nettoyage et à une nouvelle description des carottes de forage historiques, et plus de 600 échantillons provenant de 12 sondages au diamant représentatifs ont fait l'objet d'une ré-analyse. En mai 2017, la Société a présenté les résultats d'essais métallurgiques préliminaires effectués par SGS Lakefield en Ontario sur des échantillons de carottes issues de la campagne de forage historique. En novembre 2017, la Société annonçait une estimation des ressources minérales initiale, dont une mise à jour a été présentée en novembre 2018, comme cela est décrit dans la section *Estimation des ressources minérales* du présent rapport.

Campagne de forage

En octobre 2016, la Société a déposé auprès du Ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines (le « MEDNM ») une demande de permis d'exploration pour effectuer une campagne de forage visant le projet James Bay Niobium (la « campagne de forage »). L'objectif principal de la campagne de forage est de vérifier la continuité des zones à haute teneur du gîte latéralement et en profondeur. Dans le cadre du processus d'obtention du permis, la Société et le MEDNM ont communiqué avec toutes les parties concernées dans le secteur du projet James Bay Niobium, y compris la Première Nation Moose Cree (« PNMC »). En juin 2017, la Société a été informée par le MEDNM que sa demande de permis d'exploration avait été provisoirement mise en attente.

Le 29 janvier 2019, le MEDNM a levé cette suspension provisoire et délivré le permis d'exploration à la Société sous certaines conditions visant à atténuer tout impact néfaste potentiel sur l'environnement.

Contrôle judiciaire et une entente de protection

Le 1 mars 2019, la Première Nation Moose Cree (« MCFN ») et un membre de la MCFN ont déposé une requête en révision judiciaire visant, entre autres, à écarter le permis d'exploration émis par le MEDNM le 30 janvier 2019 pour la campagne de forage pour son projet James Bay Niobium. Le 18 octobre 2019, la MCFN et un membre de la communauté MCFN ont demandé à la Cour divisionnaire de l'Ontario d'émettre une ordonnance rejetant la demande de contrôle judiciaire introduite contre l'Ontario et la Société.

La Société n'avait pas l'intention de démarrer la campagne de forage sans le soutien de la MCFN. À ce titre, la Société a entamé la négociation d'une entente de protection avec le MCFN. Le 24 décembre 2019, la MCFN et Niobay ont annoncé la signature d'une entente de protection (l'« entente »).

L'entente établit une relation mutuellement bénéfique, coopérative et productive entre MCFN et NioBay. L'entente définit également la manière dont les parties vont collaborer afin d'assurer que la campagne de forage est menée selon des hauts standards environnementaux et de sécurité, tout en respectant les droits ancestraux et issus de traités de MCFN.

Faits saillants de la campagne de forage

Le 7 mars 2020, la Société a complété la campagne de forage. Un total de sept trous totalisant 3 090 mètres ont été forés afin de tester l'extension d'une zone à haute teneur en profondeur. L'ensemble des sept trous ont recoupé de la carbonatite minéralisée visible le long de la carotte de forage à des profondeurs variant de 108 à 243 mètres. Le pyrochlore est le minéral de niobium principal identifié. La zone de carbonatite minéralisée demeure ouverte en profondeur sur les trois sections forées. La profondeur verticale des intersections de carbonatite les plus profondes est de 370 mètres sous la surface. La Société compile actuellement les analyses et vérifie la processus d'assurance du contrôle et de la qualité.

Niobay a été accueillie le 5 mars 2020 par la MCFN afin de fournir une mise à jour à la communauté, et afin de discuter du programme d'exploration et des opportunités de collaboration dans le futur.

Estimation des ressources minérales

En novembre 2017, la Société a fait état d'une première estimation des ressources minérales pour son projet James Bay Niobium, dont elle est propriétaire à 100 %, préparée conformément au *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* du Canada (« *Règlement 43-101* »), dans la foulée de son programme de re-description et de ré-échantillonnage de carottes représentatives tirées des sondages au diamant historiques effectués par NioBay. En novembre 2018, la société a annoncé une augmentation de 11 % des ressources minérales estimées par rapport à l'estimation initiale de 2017, découlant de la modification du facteur de tonnage, un facteur de tonnage de 10.9 pi³/t étant utilisé plutôt que le facteur de tonnage de 12.2 pi³/t utilisé dans l'estimation initiale. Les estimations initiale et mise à jour des ressources minérales ont été préparées par Roscoe Postle Associates Inc. (« RPA »). La date de prise d'effet de l'estimation mise à jour est le 31 octobre 2018 et le rapport technique à l'appui a été déposé sur SEDAR.

Les faits saillants de l'estimation des ressources minérales du 31 octobre 2018 :

Catégorie	Tonnes (Mt)	Teneur (% Nb ₂ O ₅)	Nb ₂ O ₅ contenu (millions kg)
Indiquée	26.1	0.53	139
présumée	25.3	0.51	129

Remarques :

1. Les ressources minérales estimées sont exprimées en tonnes métriques.
2. Les définitions des ressources minérales sont conformes aux normes de l'ICM (2014).
3. Les ressources minérales sont estimées pour une teneur de coupure de 0.3 % Nb₂O₅ basée sur une extraction souterraine à un coût de 70 \$ la tonne et un taux de récupération métallurgique de 70 %.
4. Les ressources minérales sont estimées en partant de l'hypothèse d'un prix du niobium à long terme de 40 \$US/kg et un taux de change US\$/C\$ de 1:1.2.
5. Un facteur de tonnage de 10.9 pi³/t (2.93 g/cm³) a été utilisé.
6. Une largeur minimale d'extraction d'environ 25 pi (7.6 m) a été utilisée pour construire les modèles filaires des ressources.
7. Les ressources comprises dans un pilier de couronne d'une épaisseur de 150 pi (45.7 m) ont été exclues de l'estimation.
8. Les personnes qualifiées de RPA pour l'estimation des ressources minérales sont Dorota El Rassi, P.Eng. et Paul Chamois, P.Geo.

PROJET CREVIER

Le projet Crevier est détenu par l'entremise de Les Minéraux Crevier inc. (« MCI »), une société privée détenue à 72.5 % par la Société et à 27.5 % par Niobec inc., une filiale en propriété exclusive de Magris Resources Inc. Le projet de ressources en niobium et tantale Crevier est situé au nord du lac Saint-Jean, dans le comté de Roberval (Québec). Le gîte Crevier a été découvert en 1975 par SOQUEM. En 2010, Met-Chem Canada inc. a préparé une évaluation économique préliminaire de la mise en valeur des ressources de niobium et tantale, après quoi quelques études de niveau d'une faisabilité ont été réalisées, y compris un projet pilote de traitement. En raison de divers facteurs, y compris la conjoncture du marché et les prix des métaux, le projet est en mode de surveillance et maintien depuis 2014.

La Société détient une option, sans date d'échéance, pour acquérir une participation supplémentaire de 15 % dans MCI en payant, en espèces ou en actions, au gré de la Société, 750 000 \$ à l'actionnaire sans contrôle, après quoi la Société pourrait être forcée par l'actionnaire sans contrôle (à n'importe quel moment durant la période subséquente de 18 mois) d'acquérir la participation restante de 12,5% dans MCI en payant un montant total de 2 250 000 \$.

En août 2018, la Société a amorcé l'évaluation au bureau du projet Crevier au vu de l'augmentation importante des prix du niobium et du tantale depuis le début de 2017.

Suite à l'achèvement d'une étude interne du projet Crevier, la Société a débuté une série d'essais métallurgiques. De l'échantillon en vrac de quinze tonnes qui a été extrait du gisement au début juin 2019, une partie de l'échantillon a été expédié au centre de recherche COREM à Québec. Les essais métallurgiques en cours visent à tester des technologies innovantes en mettant l'accent sur les technologies de préconcentration et de nouveaux réactifs développés au cours des dernières années. Ces essais métallurgiques vont utiliser des nouvelles techniques et de nouveaux équipements, en vue d'augmenter les teneurs en niobium et tantale des concentrés. Les résultats étaient attendus vers la fin du troisième trimestre de 2020, mais COREM est fermé temporairement à cause de la situation de la COVID-19, comme discuté ci-dessous sous le titre «*Coronavirus (COVID-19)*».

En lien avec ces travaux, la Société est fière d'annoncer qu'elle a reçu un montant pouvant atteindre 144 800 \$ du ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles du Québec, ainsi qu'un deuxième octroi du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec d'un montant pouvant atteindre 108 600 \$.

Selon les résultats de ces essais, la Société pourrait évaluer diverses options pour pousser plus loin la mise en valeur du projet Crevier.

SOQUEM JOINT VENTURE

En janvier 2008, la Société a conclu une entente de coentreprise avec SOQUEM relativement à certains titres miniers visant des propriétés situées au Québec, incluant les propriétés Clairry, des Meloïzes, Lac Shortt et L'espérance. La propriété Clairry est située à 120 km au nord du camp minier de Chibougamau et à 40 km au sud de l'ancienne mine Troilus. La propriété est constituée de 56 claims miniers couvrant une superficie de 2,818 ha. Les minéraux d'intérêts sont le cuivre et le zinc. La propriété des Meloïzes est située à 7 km à l'est de la propriété aurifère Perron d'Amex Exploration. Les propriétés Lac Shortt et L'espérance sont situées à environ 135 km au sud-ouest du camp minier de Chibougamau et à 15 km au nord-est du concentrateur du lac Bachelor. La propriété Lac Shortt est constituée de 97 claims miniers d'une superficie de 4,798 ha. La propriété L'espérance est constituée de 36 claims miniers d'une superficie de 1,978 ha. Le minéral d'intérêt est l'or.

Aucuns travaux n'ont été réalisés en 2019 sur les titres miniers détenus par la Société en vertu de l'entente de coentreprise avec SOQUEM.

PROJET LA PELTRIE

Le 5 septembre 2017, la Société a conclu une entente d'option pour une période de six ans avec Midland Exploration Inc. L'entente était terminée en janvier 2019, et a, par conséquent, la Société a radié le montant de 30 000 \$ qui avait été capitalisé jusqu'au 31 décembre 2018.

PERSONNE QUALIFIÉE

Claude Dufresne, ing., président et chef de la direction de la Société, a agi comme personne qualifiée aux termes du *Règlement 43-101*. Il a examiné et approuvé les renseignements techniques et scientifiques contenus dans le présent rapport.

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS DE FINANCEMENT

Transactions de financement réalisée après l'exercice terminé le 31 décembre 2019

Le 23 janvier 2020, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier en vertu duquel la Société a émis 328 571 unités à un prix de 0,35 \$ par unité pour un produit de 115 000 \$, chaque unité se composant d'une action et d'un demi bon de souscription, chaque bon de souscription entier donnant le droit à son détenteur de souscrire à une action à un prix de 0,45 \$ par action pendant une période de 24 mois.

Transactions de financement réalisées durant l'exercice terminé le 31 décembre 2019

Le 23 décembre 2019, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier (l'« offre »), répartis comme suit :

- Émission de 4 525 698 unités (les « unités d'actions accréditives ») à un prix de 0,385 \$ par unité d'actions accréditives pour un produit de 1 724 394 \$. Chaque unité d'actions accréditives se compose d'une action accréditive (une « action accréditive ») et de la moitié d'un bon de souscription d'action ordinaire, chaque bon de souscription entier donnant le droit à son détenteur de souscrire à une action à un prix de 0,55 \$ par action sur une période de 24 mois.
- Émission de 1 710 200 unités (les « unités ») à un prix de 0,35 \$ par unité pour un produit de 598 570 \$, chaque unité se composant d'une action et de la moitié d'un bon de souscription, chaque bon de souscription entier donnant le droit à son détenteur de souscrire à une action à un prix de 0,45 \$ par action sur une période de 24 mois. Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko ») a acheté 857 143 unités.
- Les frais d'émission d'actions totalisant 219 878 \$, incluant 151 477 \$ en espèces et l'émission de 318 851 bons de souscription à des intermédiaires qualifiés en lien avec la clôture de l'offre. Chaque bon de souscription entier donnant le droit à son détenteur de souscrire à une action à un prix de 0,55 \$ par action sur une période de 24 mois.

Transaction de financement réalisée durant l'exercice terminé le 31 décembre 2018

Le 28 mars 2018, Osisko a souscrit, par l'entremise d'un placement privé, à 9 000 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,26 \$ par action pour un montant total de 2 340 000 \$. En vertu de l'entente de souscription conclu entre Niobay et Osisko, tant qu'Osisko détiendra au moins 10% des actions de Niobay alors émises et en circulation, Osisko aura le droit de (i) nommer un administrateur au conseil d'administration de Niobay et (ii) participer à tous les financements futurs par Niobay afin de maintenir sa participation relative. De plus, Osisko s'est vu accorder une option d'achat d'une redevance de 1% sur tous les métaux produits en lien avec le projet de niobium James Bay. L'option pourra être exercée en considération d'un paiement de 2 000 000 \$ à Niobay à tout moment dans les 90 jours suivant la remise par Niobay à Osisko d'une étude de faisabilité sur le projet.

NOMINATION D'UN NOUVEAU CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

Le 11 décembre 2019, La Société a annoncé la nomination de M. Anthony Glavac au poste de chef de la direction financière suite à la démission de M. Alain Krushnisky. M. Glavac détient plus de 15 années d'expérience dans le domaine de l'information financière, incluant 10 années dans l'industrie minière.

ATTRIBUTION D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

En juin 2019, la Société a octroyé 630,000 options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants et consultants. Ces options seront acquises sur une période de 2 ans. Ces options, d'un terme de cinq ans, sont exerçables à un prix de 0.18 \$ par action.

En février 2019, la Société a octroyé 150,000 options d'achat d'actions à un consultant. Ces options seront acquises sur une période de 2 ans. Ces options, d'un terme de cinq ans, sont exerçables à un prix de 0.25 \$ par action.

En janvier 2020, la Société a attribué 100 000 options d'achat d'actions à un membre de la direction et à un consultant clé. Un tiers des options d'achat d'actions seront acquises immédiatement et la balance sera assujettie à une période d'acquisition de droits de deux ans. L'octroi a un terme de cinq ans à un prix de levée de 0,40 \$ par action.

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre 2019, la Société avait un fonds de roulement de 2 890 010 \$, incluant le trésorerie et équivalents de trésorerie de 3 265 559 \$.

La Société estime que le fonds de roulement disponible au 31 décembre 2019 ne sera pas suffisant pour couvrir ses dépenses d'administration et son budget d'exploration et d'évaluation prévu pour 2020. Les propriétés de la Société sont au stade de l'exploration et de l'évaluation et, par conséquent, la Société ne génère aucun flux de trésorerie d'exploitation. Les sources potentielles de fonds futurs auxquelles la Société a présentement accès sont le financement par actions et des ententes de coentreprise ou autres. La capacité de la Société d'organiser des financements futurs dépendra en partie de la conjoncture économique mondiale et de la conjoncture des marchés financiers, du potentiel de ses projets, ainsi que du rendement commercial de la Société. Rien ne garantit que la Société réussira à obtenir du financement additionnel à des conditions qu'elle juge satisfaisantes. Si la Société ne réussit pas à obtenir des fonds supplémentaires, elle pourrait devoir réduire la portée de ses activités d'exploration et d'évaluation prévues ou les éliminer.

La Société a subi une perte nette de 1 545 479 \$ (0,03 \$ l'action) au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 comparativement à une perte nette de 1 329 196 \$ (0,03 \$ l'action) en 2018. La perte nette en 2019 consistait principalement des dépenses d'exploration et d'évaluation (627 557 \$), incluant 483 981 \$ pour le projet James Bay Niobium, des dépenses d'administration (801 837 \$) et de la rémunération à base d'actions (180 655 \$), en partie contrebalancée par les autres revenus reliée à les subventions gouvernementales (45 480 \$) et un produit d'intérêt (34 443 \$). La perte nette de 2018 consistait principalement des dépenses d'exploration et d'évaluation (495 269 \$), incluant 331 721 \$ pour le projet James Bay Niobium, des dépenses d'administration (630 663 \$), la rémunération à base d'actions (237 137 \$) et une radiation des coûts reliés au projet La Peltre (30 000 \$), en partie contrebalancée par un montant de 40 703 \$ à titre de produit lié aux actions accréditives et un produit d'intérêt (32 134 \$).

CORONAVIRUS (COVID 19)

Niobay peut faire face à des risques liés à des épidémies ou à des éclosions de maladies transmissibles, lesquelles pourraient perturber significativement, directement ou indirectement, ses activités et pourraient avoir une incidence défavorable et importante sur son entreprise et sa situation financière.

Les activités de Niobay pourraient être défavorablement touchées par les effets du coronavirus ou d'autres épidémies. En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus est apparue en Chine. Le virus s'est maintenant propagé dans plusieurs autres pays, y compris le Canada et les É.-U., et des cas d'infection sont signalés à la grandeur de la planète. La mesure des effets du coronavirus sur les affaires de Niobay, y compris ses activités et le marché de ses titres, dépend des développements futurs, qui sont extrêmement incertains, qu'il est impossible de prévoir à ce moment et qui comprennent la durée, la gravité et l'étendue de l'épidémie ainsi que les actions prises pour contenir ou traiter l'épidémie de coronavirus. Rien ne garantit que le personnel de Niobay ne soit pas affecté par cette pandémie et qu'ultimement, la productivité de sa main-d'œuvre soit réduite ou qu'il y ait des hausses des frais médicaux et des primes d'assurance à la suite de ces risques pour la santé.

En outre, une importante épidémie de coronavirus pourrait résulter en une crise sanitaire mondiale qui pourrait avoir un effet négatif sur l'économie et les marchés financiers à l'échelle de la planète, résultant en une récession économique qui pourrait avoir une incidence négative sur la demande en métaux spéciaux et sur les perspectives de Niobay.

MARCHÉ DU NIOBIUM

Le niobium est utilisé sous différentes formes, notamment sous forme d'oxyde, de métal pur, d'alliages avec le nickel et d'autres métaux nobles, sa forme la plus répandue étant le ferroniobium (« FeNb »), qui représente environ 90 % de la production de niobium. Le FeNb est utilisé comme additif dans la production d'aciers de haute qualité qui entrent principalement dans la fabrication de voitures, de ponts, de gratte-ciels et autres grands ouvrages en acier, de pipelines et d'aciers inoxydables. L'ajout de niobium dans l'acier le renforce et l'allège, accroît sa résistance à la corrosion, facilite sa soudure et accroît sa résistance aux pressions et températures élevées. L'ajout de niobium a ainsi une incidence positive sur la réduction des émissions atmosphériques de CO₂, de sorte qu'il est reconnu comme étant un métal « écologique ». La demande de niobium est donc directement associée à la fabrication de ces aciers et au développement de nouveaux aciers spécialisés.

Le niobium se classe parmi les métaux stratégiques et d'importance critique pour les États-Unis, l'Europe et certains pays asiatiques. Il existe seulement trois grands producteurs de niobium, soit CBMM et Catalao au Brésil, et Niobec au Canada.

PERSPECTIVES

La stratégie de développement de la Société est axée sur la découverte et le développement de gisements minéraux économiquement rentables, dont les retombées de leur exploitation ou de leur vente pourront assurer la pérennité de la Société. La direction, dans l'application de sa stratégie de développement, tiendra compte des conditions du marché mondial et du marché boursier.

CHANGEMENTS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Adoption de la norme IFRS 16, Contrats de location

Au 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté IFRS 16 de manière rétrospective sans retraitement des périodes comparatives conformément aux dispositions transitoires de IFRS 16. IFRS 16 décrit les principes régissant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la divulgation des contrats de location pour les deux parties à un contrat, soit le client (« locataire ») et le fournisseur (le « bailleur »). L'IFRS 16 remplace l'IAS 17 – *Contrats de location* et les interprétations s'y rapportant. Sauf dans certains cas très précis, tous les contrats de location font en sorte que le locataire obtient le droit d'utiliser un actif dès le début du contrat de location et, si les paiements de location sont échelonnés dans le temps, obtient aussi du financement. Par conséquent, l'IFRS 16 élimine la classification des contrats de location soit en contrats de location simples ou en contrats de location-financement, telle que requise par l'IAS 17 et la remplace plutôt par un seul modèle comptable pour les locataires. En appliquant ce modèle, le locataire doit comptabiliser :

- (i) des actifs et des passifs pour tous les contrats de location avec un terme de plus de 12 mois, à moins que l'actif sous-jacent ne soit de faible valeur ; et
- (ii) l'amortissement des actifs en location séparément de sa part des passifs en location à l'état des résultats.

L'adoption de l'IFRS 16 n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers en date du 1^{er} janvier 2019.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET ÉVALUATION

Les montants investis dans les actifs d'exploration et d'évaluation et capitalisés conformément à la convention comptable de la Société concernant les dépenses d'exploration décrite ci-dessus sont présentés comme suit :

	James Bay	La Peltrie	Total
	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2017	399 945	30 000	429 945
Additions	-	(30 000)	(30 000)
Solde au 31 décembre 2018	399 945	-	399 945
Solde au 31 décembre 2019	399 945	-	399 945

Les dépenses d'exploration et d'évaluation imputées à l'état des résultats et du résultat global au cours des exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018 se détaillent comme suit :

Exercice terminé le 31 décembre 2019	James Bay	La Peltrie	Crevier	Others	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts des propriétés	13 348	-	1 812	15 000	30 160
Rémunération et consultation	418 573	-	28 554	9 250	456 377
Transport	23 618	-	-	-	23 618
Études	7 574	-	90 876	-	98 450
Administration et autres	20 868	-	1 207	-	22 075
Recouvrement des crédits et d'impôts miniers	-	-	(3,123)	-	(3,123)
	483 981	-	119 326	24 250	627 557

Exercice terminé le 31 décembre 2018	James Bay	La Peltrie	Crevier	Others	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts des propriétés	1 920	15 739	12 176	14 094	43 929
Rémunération et consultation	164 455	16 632	-	70 971	252 058
Forage et analyses	-	-	-	2 745	2 745
Transport	23 289	-	-	1 577	24 866
Études	120 676	-	36 832	-	157 508
Administration et autres	21 381	4 736	1 427	1 173	28 717
Recouvrement des crédits et d'impôts miniers	-	-	(14 554)	-	(14 554)
	331 721	37 107	35 881	90 560	495 269

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

Les principales données financières présentées ci-dessous devraient être lues de concert avec les États Financiers Consolidés Annuels 2019 et 2018.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Bilan		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 265 559	2 291 378
Actifs d'exploration et d'évaluation	399 945	399 945
Actifs totaux	4 081 108	3 046 412
Capitaux propres	3 397 290	2 715 069

	Exercice terminé le 31 décembre 2019	Exercice terminé le 31 décembre 2018	Exercice terminé le 31 décembre 2017
	\$	\$	\$
Résultat global			
Résultat (perte) pour l'année	(1 545 479)	(1 329 196)	(1 679 067)
Résultat (perte) par action, de base et diluée	(0,03)	(0,03)	(0,05)

Flux de trésorerie			
Activités d'exploitation	(1 332 814)	(1 154 768)	(1 904 071)
Activités d'investissement	(1 165)	(108 776)	(2 105)
Activités de financement	2 309 487	2 321 075	862 165

Depuis sa constitution, la Société n'a versé aucun dividende en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout versement futur de dividendes dépendra des besoins de financement de la Société pour ses campagnes d'exploration et d'évaluation et de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera pertinent. Il est très peu probable que des dividendes soient versés dans un avenir rapproché.

REVUE FINANCIÈRE

La Société est dans une phase d'exploration et d'évaluation et ses activités ne génèrent encore aucun revenu. Par conséquent, la performance financière de la Société dépend largement de l'intensité des activités d'exploration et d'évaluation pour ses projets et des dépenses d'administration nécessaires à l'exécution de ses activités.

Résultats pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 par rapport à l'exercice terminé le 31 décembre 2018

La Société a subi une perte nette de 1 545 479 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (0,03 \$ l'action) comparativement à une perte nette de 1 329 196 \$ en 2018 (0,03 \$ l'action). La perte nette attribuable aux actionnaires de la Société a totalisé 1 502 775 \$ en 2019 comparativement à 1 307 303 en 2018.

La perte d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 était de 1 624 075 \$ et a augmenté de 222 152 \$ comparativement à l'exercice terminé le 31 décembre 2018. Cette augmentation comparativement au 2018 est principalement attribuable aux dépenses d'administration (augmentation de 171 174 \$) liés aux coûts engagés dans le processus de contrôle judiciaire du projet James Bay Niobium, tel que discuté ci-dessus à la rubrique « *Contrôle judiciaire et une entente de protection* ».

Les dépenses d'exploration et d'évaluation totalise 627 557 \$ en 2019 (495 269 \$ en 2018). En 2019, la Société a engagé des salaires et des frais de consultation plus élevés en raison de la planification du programme de forage et les négociations de l'entente, ce qui a été partiellement contrebalancé par la réduction des travaux d'études en 2019.

La rémunération à base d'actions s'est élevée à 180 655 au cours de l'exercice (237 137 \$ en 2018). La charge moins élevée de rémunération à base d'actions est due à un nombre réduit d'options sur actions octroyées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (octroi de 780 000 options avec une juste valeur de 0,15 l'option) comparativement au 2018 (octroi de 1 800 000 options avec une juste valeur de 0,18 \$ l'option).

La Société a réalisé un produit d'intérêt de 34 443 \$ en 2019 (32 134 \$ en 2018). Le produit d'intérêt similaire entre les années est une résulte de liquidités similaires détenues tout au long des deux années.

Résultats du quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2019 comparativement au quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2018

Durant le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2019, la Société a subi une perte nette de 507 322 \$ (0,01 \$ l'action), comparativement à 373 820 \$ (0,01 \$ l'action) au quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2018. L'augmentation entre les périodes est principalement due à la hausse des salaires et des frais de consultation engagés par la Société en raison de la planification du programme de forage et les négociations de l'entente. Ces dépenses étaient partiellement contrebalancées par les subventions gouvernementales reçues par la Société durant le quatrième trimestre terminé le 31 décembre 2019 (45 480 \$) et la réduction de valeur de 30,000 \$ qui avait été capitalisée à titre d'actifs d'exploration et d'évaluation (30 000 \$) en 2018.

Principales données financières trimestrielles

Voici un résumé des résultats financiers de la Société pour les huit derniers trimestres :

			Perte attribuable aux actionnaires de la Société	Perte par action, de base et diluée
Period ended	Produit d'intérêt \$	Perte nette \$	\$	\$
31 décembre 2019	5 877	(507 322)	(498 548)	(0,01)
30 septembre 2019	7 634	(313 389)	(309 210)	(0,01)
30 juin 2019	9 326	(350 633)	(331 088)	(0,01)
31 mars 2019	11 606	(374 135)	(363 883)	(0,01)
31 décembre 2018	12 183	(373 820)	(359 395)	(0,02)
30 septembre 2018	11 613	(362 908)	(358 591)	(0,01)
30 juin 2018	6 967	(367 080)	(365 598)	(0,01)
31 mars 2018	1 371	(225 388)	(223 719)	(0,01)

Liquidités et ressources en capitaux

Le fonds de roulement de la Société au 31 décembre 2019 s'élevait à 2 890 010 \$ comparativement à un fonds de roulement de 2 194 928 au 31 décembre 2018.

La Société estime que le fonds de roulement disponible au 31 décembre 2019 ne sera pas suffisant pour couvrir ses dépenses d'administration et son budget d'exploration et d'évaluation prévu pour 2020. Les propriétés de la Société sont au stade de l'exploration et de l'évaluation et, par conséquent, la Société ne génère aucun flux de trésorerie d'exploitation. Les sources potentielles de fonds futurs auxquelles la Société a présentement accès sont le financement par actions et des ententes de coentreprise ou autres. La capacité de la Société d'organiser des financements futurs dépendra en partie de la conjoncture économique mondiale et de la conjoncture des marchés financiers, du potentiel de ses projets, ainsi que du rendement commercial de la Société. Rien ne garantit que la Société réussira à obtenir du financement additionnel à des conditions qu'elle juge satisfaisantes. Si la Société ne réussit pas à obtenir des fonds supplémentaires, elle pourrait devoir réduire la portée de ses activités d'exploration et d'évaluation prévues ou les éliminer.

Gestion du capital

En ce qui concerne la gestion de son capital, l'objectif de la Société est de conserver sa capacité de mener des activités d'exploration minière tout en maintenant les campagnes d'exploration et d'évaluation des actifs miniers en cours, de maintenir un fonds de roulement suffisant pour respecter ses engagements actuels et d'effectuer d'éventuels investissements. Au 31 décembre 2019, le capital de la Société se compose de capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société de 3 352 794 \$ (2 627 823 \$ au 31 décembre 2018). La Société gère la structure de son capital et y apporte des ajustements conformément aux objectifs susmentionnés, ainsi qu'en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

Arrangements hors bilan

Au 31 décembre 2019, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

Opérations entre apparentés

En 2019, la Société a engagé des dépenses d'administration de 14 500 \$ (30 000 \$ en 2018), principalement pour l'utilisation de bureaux et de services de télécommunications fournis par Reunion Gold Corporation (société inscrite à la Bourse de croissance TSX), une société apparentée en vertu de sa gestion commune.

La rémunération attribuée aux administrateurs et principaux dirigeants de la Société, incluant le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, s'est élevée à 400 800 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, dont 111 800 \$ à titre de rémunération à base d'actions (462 783 \$ en 2018, dont 181 033 \$ à titre de rémunération à base d'actions).

Éventualités

Suite à un audit concernant les crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par et payés à MCI pour les exercices 2010, 2011 et 2012, Revenu Québec a émis un avis de cotisation en avril 2015 pour un montant de 370,517 \$, refusant certaines dépenses incluses dans le calcul des crédits d'impôt relatifs aux ressources. En dépit de son désaccord avec l'avis de cotisation, la Société a enregistré une provision spécifique de 144,000 \$ comme comptes fournisseurs et frais courus à ses États Financiers Consolidés Annuels 2018.

Comme indiqué ci-dessus sous la rubrique « *Projet Crevier* », en 2019, la Société a reçu une subvention du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec et une subvention du ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, des paiements progressifs des subventions versées à la Société (108 180 \$) ont été retenus par Revenu Québec et comptabilisés contre la provision spécifique. Pour les subventions, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a comptabilisé 45 480 \$ comme autres produits dans l'état consolidé des résultats et du résultat global et 62 700 \$ est comptabilisé comme subventions différées dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019.

MCI va continuer à défendre sa position auprès des autorités fiscales.

Information sur les actions en circulation

Au 24 avril 2019, la Société a 52 254 580 actions ordinaires émises et en circulation, 3 601 085 bons de souscription d'actions et 3 388 800 options d'achat d'actions en circulation.

BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS ET ADOPTION DE LA NORME IFRS 16, Contrats de location

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux IFRS publiés par le Conseil des normes comptables internationales. Les conventions comptables et méthodes de calculs et de présentation utilisées dans la préparation des états financiers consolidés de la Société sont conformes à celles qui avaient été utilisées pour l'exercice précédent, à l'exception du changement de convention comptable relatif aux dépenses d'exploration et d'évaluation et de l'adoption de la norme IFRS 16. Les principales conventions comptables de la Société, y compris les principaux jugements et estimations comptables, sont présentées à la note 4 afférente aux États Financiers Consolidés Annuels 2019 et 2018 déposés sur SEDAR.

NORMES COMPTABLES PUBLIÉES MAIS PAS ENCORE EN VIGUEUR

Il n'y a pas de nouvelles normes, modifications et interprétations publiées mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers consolidés de la Société qui devraient être pertinentes pour les activités actuelles de la Société.

FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

La Société examine en profondeur les divers risques financiers auxquels elle est exposée et évalue l'incidence et la probabilité de ces risques. Ces risques comprennent le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de taux d'intérêt. Quand ils sont importants, ces risques sont examinés par le conseil d'administration. Ces risques sont décrits et présentés à la note 15 afférente aux États Financiers Consolidés Annuels 2019 et 2018 déposés sur SEDAR.

AUTRES RISQUES ET INCERTITUDES

La Société est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes importants qui comprennent, sans s'y limiter, la nature de ses activités et la phase actuelle d'exploration, d'évaluation et de mise en valeur de ses projets miniers et le besoin de fonds supplémentaires pour poursuivre ses activités d'exploration, d'évaluation et de mise en valeur prévues de ses projets. Le défaut par la Société de se prémunir efficacement contre ces risques et incertitudes pourrait avoir une incidence négative importante sur les activités et la situation financière globales de la Société et une incidence importante sur la valeur de ses actifs et ses résultats d'exploitation futurs. Par conséquent, un investissement dans les titres de la Société comporte des risques importants et doit être considéré comme spéculatif. Les risques et incertitudes décrits dans le présent rapport ne sont pas nécessairement les seuls auxquels la Société pourrait faire face. La Société ne peut garantir qu'elle se prémunira efficacement contre ces risques ou d'autres risques inconnus qui pourraient avoir une incidence sur ses activités. Le lecteur devrait porter une attention particulière aux risques et incertitudes décrits ci-dessous.

Risques propres à la Société

- La Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires, ni assurer l'acceptabilité environnementale et sociale nécessaire par les parties prenantes, dont la Première Nation Moose Cree, pour mettre en valeur le projet James Bay Niobium.
- La Société pourrait ne pas être en mesure de continuer de financer l'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de ses projets et d'atteindre ses jalons et objectifs.
- De faibles prix des métaux pourraient avoir une incidence sur les intentions et objectifs de la Société, ainsi que sur sa capacité d'obtenir des fonds.
- En Ontario, les droits miniers sont des droits de propriété qui peuvent être vendus, transférés ou loués. La Société prend des mesures pour vérifier les titres en ce qui concerne ses propriétés minières les plus importantes. Bien que la Société soit d'avis que les titres de ses propriétés minières sont en règle, il n'y a aucune garantie que les titres de telles propriétés ne seront pas contestés.
- Les ressources minérales estimées de la Société ne sont pas des réserves minérales. Il n'y a aucune garantie que des minéraux seront découverts en quantités suffisantes pour en justifier l'exploitation commerciale et que la Société sera en mesure de démontrer la viabilité économique de ses projets.
- L'émission future d'actions ordinaires sur les marchés publics pourrait entraîner une dilution pour les actionnaires actuels.
- La Société fait face à une concurrence considérable au sein de l'industrie minière de la part d'autres sociétés minières ayant des ressources financières et techniques beaucoup plus grandes.
- La Société ne prévoit pas générer des revenus d'exploitation dans un avenir rapproché.
- Certains administrateurs et hauts dirigeants de la Société sont également administrateurs ou dirigeants d'autres sociétés minières, ce qui pourrait donner lieu à des conflits.

Risques de l'industrie

- L'exploration, l'évaluation et la mise en valeur de propriétés minières sont des activités spéculatives à haut risque. Peu de propriétés explorées finissent par être mises en valeur et devenir des mines productrices.
- L'exploration minière est assujettie aux incertitudes et à l'interprétation géologiques.
- L'exploration minière est assujettie à de nombreux risques et dangers associés à l'exploitation et à l'environnement, dont bon nombre sont hors du contrôle de la Société.
- Des dépenses substantielles sont nécessaires pour explorer des projets miniers, en définir les ressources minérales et effectuer toutes les études métallurgiques, techniques, environnementales, financières et autres nécessaires à la réalisation d'une étude de faisabilité.
- Des permis d'exploitation nécessaires pourraient ne pas être accordés ou pourraient être accordés plus tard que prévu.
- Des groupes sociaux et environnementaux pourraient s'opposer à la mise en valeur de projets miniers.
- Les prix des produits de base, y compris le prix du niobium, ont fluctué par le passé et pourraient continuer de fluctuer à l'avenir.
- Des incertitudes économiques actuelles à l'échelle mondiale ont créé de la volatilité dans les marchés et une aversion au risque chez les investisseurs, ce qui limite les options de mobilisation de capitaux.
- Les modifications aux lois minières et environnementales sont hors du contrôle de la Société.
- Les activités minières, y compris les activités d'exploration, d'évaluation et de mise en valeur, sont assujetties à de nombreuses lois et de nombreux règlements.
- Les titres visant les droits miniers et les droits de surface peuvent être contestés.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion comporte des énoncés prospectifs au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières pertinentes (ci-après les « énoncés prospectifs »). Plus précisément, le présent rapport de gestion comprend des énoncés prospectifs concernant les plans et objectifs stratégiques de la Société, le moment, la réalisation et les résultats de campagnes d'exploration et de forage prévues, l'estimation des ressources et l'étude économique préliminaire prévues, les résultats financiers futurs et les financements futurs. Les énoncés prospectifs comportent certains risques et incertitudes, et il n'est nullement garanti que ces énoncés s'avèrent exacts. Par conséquent, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer substantiellement de ceux anticipés dans de tels énoncés.

Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements futurs diffèrent substantiellement des attentes actuelles exprimées ou sous-entendues dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, le résultat du processus de contrôle judiciaire, le moment et les résultats des consultations avec les groupes autochtones, les fluctuations et la volatilité des prix des métaux et des marchés boursiers, les incertitudes associées à l'interprétation des données géologiques et à l'estimation des ressources minérales, les changements ou retards dans les travaux d'exploration prévus, les résultats des campagnes d'exploration, les risques associés à l'obtention de permis et approbations réglementaires et gouvernementaux, l'augmentation des coûts, les modifications aux lois et à la réglementation environnementales, la conjoncture économique et les risques du secteur minier, ainsi que d'autres facteurs de risque abordés dans le présent rapport de gestion. La présente mise en garde vise tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour publiquement ou par ailleurs de réviser les énoncés prospectifs, à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour d'autres raisons, sauf si la loi l'exige.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ET INFORMATION CONTINUE

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 23 avril 2020. Des renseignements supplémentaires sur la Société sont rendus disponibles par le dépôt régulier de communiqués, d'états financiers et de rapports de gestion sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la Société (www.niobaymetals.com).